



JAN 25 1994

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry,
Science and Technology for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour:

CATEGORY OF DEVICE:

CATÉGORIE D'APPAREIL:

Electronic Computing Scale

Balance calculatrice électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

MANUFACTURER / FABRICANT:

Mettler-Toledo Inc.
735 Toledo Court, P.O. Box 5088
Burlington, Ontario
L7R 3Y8

Mettler-Toledo Inc.
735 Toledo Court, P.O. Box 5088
Burlington, Ontario
L7R 3Y8

MODEL(S) / MODÈLE(S):

8421

RATING / CLASSEMENT:

9.995 kg x 0.005 kg
15 kg x 0.005 kg
20 kg x 0.005 kg
30 kg x 0.005 kg
30 lb x 0.01 lb
50 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic computing scale that has in addition to a price computing capability, a split pricing feature, e.g. 7 kg for \$1.00 as a unit price.

The operator's keyboard consists of numeric keys 0 to 9 and keys marked Pre-pack, Clear, Zero, 100 g/½ lb, kg for /lb for, Enter, Print and kg/lb.

This scale incorporates a programmable weight calibration which is carried out using a switch accessible through a sealable opening on top of the case and the operator's keyboard.

There are several optional accessories available for this scale, e.g. a variety of platter styles, a computer interface board for providing communication to auxiliary equipment and a customer display which is mounted on a tower that can be installed remotely from or attached to the scale.

Weight is sensed on a 30 kg digital moment insensitive load cell.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil est une balance calculatrice électronique incorporant, en sus d'une fonction de calcul du prix, une fonction de prix composites, par exemple 7 kg pour \$1.00 comme prix unitaire.

Le clavier de l'opérateur est constitué de touches numérotées de 0 à 9 et d'autres commandes associées aux fonctions suivantes: pré-emballage, effacement, mise à zéro, 100 g/½ lb, kg pour/lb pour, introduction, impression et kg/lb.

La balance comprend un programme pour l'étalonnage activé au moyen d'un commutateur situé sous l'ouverture scellable, au dessus du boîtier et du clavier de l'opérateur.

Plusieurs accessoires sont offerts en option comme un éventail de modèles de plateaux, une interface de communication permettant de relier à des périphériques ainsi qu'un dispositif d'affichage pour le client, monté sur colonne et qui peut être installé directement sur la balance ou à distance.

Le poids est capté par une cellule de pesage numérique de 30 kg, insensible aux moments.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

When interfaced with a model 350 printer, a part of the keyboard of the scale is disabled. The **Z** zero and **T_R** tare functions are done through the keyboard of the scale, but all the other operations must be initiated from the printer's keyboard that consists of:

- 0-9;
- CLEAR;
- LABEL FEED;
- / (indicate the entry of a function code);
- ENTER;
- PRINT.

To initiate Pre-Pack Mode, the sequence of operation is as follows:

/ 8 ENTER. To enter a keyboard tare; enter a **PLU number** and **/ 4 ENTER + Tare Weight.**

The 350 printer has the capability of generating up to 490 PLU numbers. The printer sends the tare weight and the price information contained in a PLU to the scale and the scale returns the weight, the unit price and the total price to the printer.

The 350 printer has ports for computer communication, tape and typewriter style keyboard (QWERTY). A lockable switch located on the front panel allows the selection of RUN mode used for normal printing operations, and the LOAD mode used to access the internal memory for entering, editing or retrieving data.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Lorsque l'imprimante modèle 350 est reliée à la balance, une partie du clavier de cette dernière est neutraliser. Les fonctions de **Z** zéro et de **T_R** tare sont faites par le clavier de la balance mais toutes les autres opérations doivent être effectuer par le clavier de l'imprimante qui comprend les touches suivantes:

- 0 - 9;
- CLEAR (effacer);
- LABEL FEED (alimentation des étiquettes);
- / (indique l'entrée d'un code de fonction);
- ENTER (entrée);
- PRINT (imprimé).

Pour accéder au mode de pré-emballage, la séquence est la suivante:

/ 8 ENTER. Pour introduire une tare au moyen du clavier: entrer un **rappel de prix (PLU)** et presser **/ 4 ENTER + le poids à tarer.**

L'imprimante 350 a la capacité de générer jusqu'à 490 rappels de prix (PLU). L'imprimante envoie le poids tare et le prix contenu dans un rappel de prix à la balance et la balance renvoie le poids, le prix unitaire et le prix total à l'imprimante.

L'imprimante 350 comporte des portes pour la communication avec un ordinateur, une enregistreuse et un clavier type machine à écrire (QWERTY). Un interrupteur à verrouillage situé sur le panneau avant permet de sélectionner le mode RUN utilisé pour opérer l'imprimante normalement et le mode LOAD utilisé pour accéder à la mémoire interne pour entrer, éditer ou retrancher des données.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The zero indication may be by means of a lighted triangle located immediately below the left hand zero on the weight display. To verify the center-of-zero indication of a device not equipped with the lighted triangle, first determine the maximum limit of zero tracking using small weights (approximately 0.6 of one graduation). Starting with scale at zero, add a small weight (0.1 of one graduation) then add a larger weight of a magnitude slightly less than the zero tracking limit such that the sum of the two weights is greater than the zero tracking limit (0.55 of one graduation). The fact that the display remains at 0 indicates the first weight has been "tared" off, hence the intent of section 171 has been met.

The zero and span adjustments are located within the housing of the device which can be sealed with a wire and lead seal on the top cover to the base and with a tamper-proof paper seal over the calibration access hole on the top right hand side of the cover.

The design is exempt from providing ready access to all other components or adjustments without breaking a seal as specified in SGM 1/12.

This revision is to consolidate revision 1, addendum 1, 2 and 3 and modify the capacity range.

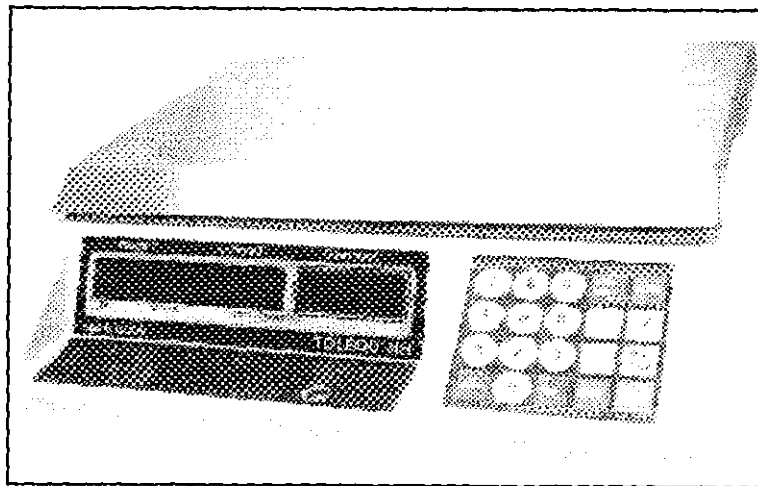
DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

L'indication du zéro de la balance est assurée par une lampe-témoin triangulaire située directement sous le zéro de gauche de l'afficheur de poids. Pour vérifier l'indication du centre du zéro d'un appareil non pourvu de cette lampe-témoin triangulaire, il faut d'abord, à l'aide de petits poids (d'environ 0.6 d'unité de graduation), déterminer la limite maximale de repérage du zéro. Ensuite, une fois la balance remise à zéro, placer sur le plateau un petit poids (0.1 d'unité de graduation), puis ajouter un poids plus lourd d'une grandeur moindre que la limite maximale de repérage du zéro de façon que la somme des deux poids soit supérieure à la limite maximale de repérage du zéro (0.55 d'unité de graduation). Si le dispositif d'affichage continue d'indiquer 0, cela signifie que le premier poids a été invalidé et que l'appareil répond aux exigences de l'article 171.

Les réglages de la portée et du zéro se trouvent dans le boîtier de l'appareil lequel peut être plombé(e) à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique rattachant le couvercle au socle et d'un scellé inviolable en papier posé sur l'ouverture d'accès à l'étalonnage qui se trouve dans le haut du couvercle, à droite.

La conception est exemptée de rendre accessible les autres parties composantes ou ajustements sans briser le sceau conformément aux exigences de la norme ministérielle SGM 1/12.

Cette révision est pour consolider la révision 1, les addenda 1, 2 et 3 et modifier l'étendue de la capacité.



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.



D. W. Morgan

Manager,
Weights and Measures Laboratories

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

JAN 25 1994

Date:

Gérant,
Laboratoires des Poids et mesures